

**SECRETARIAT GENERAL
SGA-DRH**

Réf. : 2024-SAPAP-04

Affaire suivie par : les conseillers de
prévention académiques
ce.conseillerprevention@ac-versailles.fr

☎ : 01.30.83.45.40

Diffusion :

Pour attribution : **A** Pour Information : **I**

	DSDEN	ESPE
I	78	Universités et IUT
I	91	Gds. Etabs. Sup
I	92	CANOPE
I	95	CIEP
	Circonscriptions	CIO
	78	CNED
	91	CREPS
	92	CROUS
	95	DDCS
	Inspection 2nd degré	78
I	Divisions et Services, CT et CM	91
		92
	Lycées	95
A	78	DRONISEP
A	91	INS HEA
A	92	INJEP
A	95	SIEC
	Collèges	UNSS
A	78	Représentants des Personnels, 1 ^{er} degré
A	91	
A	92	78
A	95	91
	Écoles	92
	78	95
	91	Représentants des Personnels, 2nd degré
	92	
	95	Associations de parents d'élèves académiques
	Écoles privées	
	Collèges privés	78
	Lycées privés	91
	MELH	92
	LYCEE MILITAIRE	95
A	EREA	
	ERPD	

Nature du document :

Nouveau
 Modifié

Le présent document comporte :

Circulaire 2 p.
Annexe 7 p.
Total 9 p.

Versailles, le 1^{er} juillet 2024,

Étienne Champion,
Recteur de l'académie de Versailles,
à
Mesdames et messieurs les Chefs
d'établissement
s/c de mesdames et messieurs les
Directrices et Directeurs académiques

Objet : accueil Santé et sécurité au travail des agents dans les EPLE

Les orientations stratégiques ministérielles en matière de politique de prévention des risques professionnels dans les services et établissements de l'Éducation nationale ainsi que les membres de la formation spécialisée du comité social d'administration académique ont exprimé à plusieurs reprises la nécessité d'informer, a minima une fois par an, l'ensemble des agents des EPLE placés sous votre autorité, des acteurs et des outils de la prévention des risques professionnels. Aussi, je vous invite à aborder à l'occasion de l'accueil des personnels de la prochaine rentrée scolaire ou lors d'un moment approprié, les questions relatives au domaine Santé et sécurité au travail.

Pour vous aider à définir le contenu de cette présentation, il est mis à votre disposition les documents suivants :

- Accueil Santé et sécurité au travail - Vade-mecum à l'usage du chef d'établissement – Version 2024
- Accueil Santé et sécurité au travail - Mémento à l'usage des personnels – Version 2024

Par ailleurs, les membres de la formation spécialisée du comité social d'administration académique ont rappelé le besoin de renforcer la communication auprès des agents sur l'existence et le rôle des acteurs et des dispositifs de la prévention des risques professionnels externes aux EPLE. Je vous invite donc à afficher dans un lieu facilement accessible à tous les personnels les supports qui vous seront fournis à l'occasion des prochaines réunions départementales de rentrée et qui sont disponibles en téléchargement sur l'intranet @riane, relatifs à :

- Le rôle des formations spécialisées des comité sociaux d'administration
- La liste des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration académique

- La liste des membres de la formation spécialisée du comité social administration spécial de votre département
- Les acteurs académiques de la prévention
- La protection fonctionnelle
- La cellule d'écoute concernant les violences, les discriminations, le harcèlement et les agissements sexistes

Pour toute information complémentaire et pour vous assister ou conseiller dans la mise en œuvre de ces démarches SST, je vous invite à contacter les conseillers de prévention départementaux ou les conseillers de prévention académiques :

ce.conseillerprevention78@ac-versailles.fr	01 39 23 61 73	M. Thévenin Mme Rouge
ce.conseillerprevention91@ac-versailles.fr	01 69 47 84 97	Mme Bonnaud Mme Léturgie M. Blot
ce.conseillerprevention92@ac-versailles.fr	01 71 14 29 25	Mme Gille Mme Von Knechten
ce.conseillerprevention95@ac-versailles.fr	01 79 81 22 10	M. Juldo Mme Ravenel
ce.conseillerprevention@ac-versailles.fr	01 30 83 45 40	M. Geppert

Je vous remercie de votre active participation à la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels dans votre établissement.

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire générale d'académie adjointe
Directrice des ressources humaines
Signé
Nathalie LAWSON